NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1286
29 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 21 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 845 (1993) du Conseil de sécurité en date du 18 juin 1993 relative au différend entre la Grèce et l'ex-République yougoslave de Macédoine, dans laquelle le Conseil, entre autres dispositions, m'a prié de le tenir au courant du progrès des nouveaux efforts entrepris sous mes auspices;

Par une lettre datée du 13 septembre 1995, mon prédécesseur a transmis le texte de l'Accord intérimaire aux membres du Conseil de sécurité (S/1995/794). Comme les membres du Conseil et vous-même le savez, les parties sont convenues à l'article 5 de l'Accord en question de poursuivre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, conformément à la résolution 845 (1993). Vous vous souviendrez également que, dans ma lettre du 10 novembre 1997 (S/1997/890), j'indiquais au Conseil que j'avais décidé de nommer M. Matthew Nimetz adjoint de mon Envoyé personnel, M. Cyrus Vance. Les pourparlers entre les parties se sont poursuivis sous mes auspices, la réunion la plus récente s'étant tenue le 6 décembre 1999.

Mon Envoyé personnel, M. Cyrus Vance, m'a informé qu'il souhaitait, pour des raisons personnelles, quitter ses fonctions. C'est à contrecoeur que j'ai accepté sa démission, et je tiens à saluer les efforts inlassables qu'il a déployés et les services inestimables qu'il a rendus à l'Organisation des Nations Unies. Je vais, à n'en pas douter, regretter la sagesse de ses conseils ainsi que la ténacité et le doigté avec lesquels il a mené sa délicate mission.

Pour remplacer M. Vance, j'ai décidé, avec l'assentiment des parties, de nommer son adjoint, M. Matthew Nimetz, ressortissant des États-Unis d'Amérique, mon nouvel Envoyé personnel. Comme vous le savez, M. Nimetz participe aux négociations depuis mars 1994 et préside les pourparlers qui se poursuivent entre la Grèce et l'ex-République yougoslave de Macédoine depuis novembre 1997.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-40310 (F) 291299 291299